



Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2024 à 19h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, PIERLOT, BERTRAND, GIUDICI
Mmes CABIROL, REMY, THIRIAT, REINSCH, NISI,

Absents excusés : GREFF procuration à MANZANO, FRITZINGER procuration à REINSCH,
EVRARD procuration à REMY, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

68) Modification du marché de travaux du lot n°1 pour la requalification de la rue de la Croix du Mont à Mecleuves (rapporteur P. BEUGUEHO)

Cette délibération complète la délibération n°45 du 14 mai 2024

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date du 2 avril 2024 ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis de la réunion en date du 29 avril 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres du 13 mai 2024 ;

Vu la délibération n° 45 du 14 mai 2024 attribuant les marchés de travaux pour la requalification de la rue de la Croix du Mont à Mecleuves ;

Considérant qu'il convient de prolonger l'enfouissement des réseaux secs sur la rue du lotissement le Mont non prévu au marché de base ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise monsieur le Maire à signer le devis de la société ELRES RESEAUX pour un montant de 13 954.50 € H.T
- Accepte de modifier par un avenant le marché de travaux du lot n°1 attribué à la société ELRES RESEAUX pour un nouveau montant du marché de 244 831.50 € H.T

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

69) Convention enfouissement rue de la Croix du Mont (rapporteur P. BEUGUEHO)

Le conseil municipal prend connaissance de la convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'Orange rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération,

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'Orange rue de la Croix du Mont à Mécleuves

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

70) Tarifs subventions scolaires 2025 (rapporteur P. MANZANO)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les sommes allouées aux écoles de Mécleuves pour l'année 2024 et propose de maintenir les montants pour l'année 2025.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix décide :

- Fournitures scolaires (livres et matériels pédagogiques) : 600 € / classe
- Sorties scolaires :
 - 32 € / enfant du RPI domicilié à Mécleuves
 - 32 € / enfant domicilié hors RPI mais bénéficiant d'une dérogation de secteur scolaire afin d'être scolarisé à l'école de Mécleuves.

Les membres du conseil municipal chargent le Maire de l'exécution et l'autorisent à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

71) Tarifs location salle polyvalente 2025 (rapporteur P. MANZANO)

Commune de

MÉCLEUVES



SALLE POLYVALENTE DE MÉCLEUVES

TARIFS DE LOCATION WEEKEND

du 1er janvier au 31 décembre 2025

	capacité	RÉSIDENTS COMMUNE	EXTÉRIEURS COMMUNE
Grande salle Petite salle - Cuisine Chauffage	230 personnes	500 €	725 €
Petite salle Cuisine - Chauffage	35 personnes	170 €	250 €
Tarif horaire pour nettoyage supplémentaire			25 €
Tarif pour représentations, spectacles, animations, ... sans repas, données par des troupes extérieures non patronnées par une association communale de Mécleuves			250 €
Tarif obsèques (résidents uniquement, ménage à leur charge)			Gratuit
CAUTION** : salle - cuisine - espaces verts		950 €	

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de maintenir les tarifs établis en 2024 tels que précisés dans le tableau ci-joint, applicables pour 2025.

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

72) Tarifs cimetière (rapporteur P. MANZANO)

Point reporté

73) Mise à disposition d'un terrain privé Chemin de la Botte à la commune pour un aménagement paysager à l'entrée du village (rapporteur P. BEUGUEHO)

Le conseil municipal prend connaissance du projet de convention pour la mise à disposition d'un terrain privé Chemin de la Botte à Frontigny à la commune pour un aménagement paysager à l'entrée du village.

Le conseil municipal, après délibération,

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour la mise à disposition d'un terrain privé Chemin de la Botte à Frontigny à la commune pour un aménagement paysager à l'entrée du village.

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

74) Proposition d'évolution du périmètre du plan de protection de l'atmosphère des 3 Vallées (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition d'évolution du nouveau périmètre du plan de protection de l'atmosphère des 3 Vallées souhaitée par l'Etat.

75) Devis entretien chauffage des bâtiments communaux (rapporteur P. BEUGUEHO)

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société LAURENT CHAUFFAGE d'un montant de 1 320 € H.T concernant l'entretien annuel des chaudières des bâtiments communaux.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société LAURENT CHAUFFAGE d'un montant de 1 320 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

76) Montant du stère de bois 2024 (rapporteur G. PIERLOT)

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de maintenir le prix du stère de bois à 13 € pour les coupes de la forêt communale de Mécleuves et autorise l'exploitation des bois parcelle 9B

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

77) Numérotation nouvelle maison lotissement le Mont à Mécleuves (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance du futur projet de construction d'une maison sur un terrain situé lotissement le Mont à Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de numéroter cette nouvelle construction 3 Bis le Mont à Mécleuves.

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

78) Location terrain communal (rapporteur P. BEUGUEHO)

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des voix :

- Décide de louer la parcelle 10 section 36, 52,82 ares « le grand pré » au prix 100 € / an à Monsieur BERNARD Cyril pour une durée de 10 ans.

Délibération : adoptée

Vote Pour : 15

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Rappel des délibérations

N° délibération	Vote	Objet
68	Adoptée	Modification du marché de travaux du lot n°1 pour la requalification de la rue de la Croix du Mont à Mécleuves
69	Adoptée	Convention enfouissement rue de la Croix du Mont
70	Adoptée	Tarifs subventions scolaires 2025
71	Adoptée	Tarifs location salle polyvalente 2025
72	Reportée	Tarifs cimetière
73	Adoptée	Mise à disposition d'un terrain privé Chemin de la Botte à la commune pour un aménagement paysager à l'entrée du village
74	Avis favorable	Proposition d'évolution du périmètre du plan de protection de l'atmosphère des 3 Vallées
75	Adoptée	Devis entretien chauffage des bâtiments communaux
76	Adoptée	Montant du stère de bois 2024
77	Adoptée	Numérotation nouvelle maison lotissement le Mont à Mécleuves
78	Adoptée	Location terrain communal

Le Maire,

Philippe MANZANO



La secrétaire de séance

Marie LE BIGOT

